



# COMMISSION DES ARBITRES

Se réunit les lundis, mardis et vendredis à partir de 17 h 30

Ligne directe : 04.92.15.80.33

## MODALITES DE RECOURS

**1.** Les décisions non disciplinaires du District de la Côte d'Azur peuvent être frappées d'appel dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Si le dernier jour tombe un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée.

- soit le jour de la transmission par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception).

- soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou sur Internet.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

**2.** L'appel est adressé à la Commission Générale d'Appel par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de la messagerie ouverte auprès de la Ligue de la Méditerranée.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

**3.** La commission compétente transmet, par tout moyen, la copie de cet appel aux parties intéressées.

**4.** Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure.

\*\*\*\*

Procès-verbal N°03

Réunion de bureau du vendredi 26 août 2022

---

Président : M. Gilles ERMANI

---

Présents : MM. C. CASTROFLORIO - J. GRAGLIA - L. CAPPATTI - A. MARY - Y. SIAD - J. THAON

---

Excusés : MME B. GIURAN MM. - S. CHILOTTI - J. NUCERA

---

### **Début de la séance : 19h30**

Le Président souhaite la bienvenue aux membres du bureau.

Le Président passe ensuite à l'ordre du jour après avoir approuvé le PV N°2 du 19 août dernier.

La CDA présente ses plus sincères condoléances à la famille de Monsieur Guy ZAMPERINI ancien arbitre du District de la Côte d'Azur.

### **1 – CORRESPONDANCE**

Toutes les correspondances ont été traitées avant la réunion.

### **2 – DEPARTEMENT TECHNIQUE**

La réunion du département technique de la CDA s'est déroulée le jeudi 25 août dernier en présence de 11 membres et animée par Ahmed TALEB.

Durant cette réunion, il a été mis en place le planning des intervenants pour les catégories arbitres Seniors, Jeunes et Futsal et observateurs afin de donner les nouvelles directives administratives pour la saison 2022-2023 et annoncer certaines modifications des lois du jeu.

La FIA (formation initiale en arbitrage) prévue à Contes du 24 au 27 octobre 2022 se tiendra finalement du 2 au 5 novembre 2022.

Le département technique prépare 2 grands rassemblements des jeunes arbitres de notre District:

- Un premier stage est prévu durant les vacances de La Toussaint (fin octobre, début novembre 2022).
- Un second stage est prévu pendant les vacances de Pâques en avril 2023.

Le président de la CDA a reçu Monsieur Mourad NAIMI, arbitre classé D3 arrivant de Seine et Marne (77) et affecté dans notre département.

Le président a également reçu ce vendredi Monsieur Faissal MERZAKI, arbitre classé D2, arrivant d'Ille et Vilaine en Bretagne pour arbitrer en Côte d'Azur.

Monsieur Jordan COLOMBET jeune arbitre de notre District a souhaité prendre une année sabbatique et n'officiera pas durant la saison 2022-2023.

Monsieur OSMANI BAUTHIER Yanis (JAD) a également demandé à bénéficier d'une année sabbatique.

La CDA souhaite la bienvenue à CUZA Mathias, étudiant en STAPS et arbitre arrivant de Saint Pierre et Miquelon. Il sera reçu ultérieurement par notre président.

A ce jour, la CDA compte 232 arbitres dont 140 sont désignables.

### **3 – DEPARTEMENT CONTROLES**

Néant.

### **4 - DEPARTEMENT DESIGNATIONS**

Le département désignations a effectué avec difficultés les désignations des trios d'arbitres pour le second tour de la Coupe de France programmées le 28/08/2022.

**Fin de séance : 21h45**

Le Président de la CDA :  
M. Gilles ERMANI

Le Secrétaire :  
M. CAPPATTI Laurent